

COMMUNE DE LA HAGUE
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

COMPTE-RENDU DE LA SESSION DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril, le conseil municipal de la commune de La Hague, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'amphithéâtre Jean-François MILLET, sous la présidence de madame MAHIER Manuela.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre d'élus présents à l'ouverture de la séance : 49

Date de convocation de la commune de La Hague : 4 avril 2023

PRÉSENTS : ADOUE Chantal, BEAUMONT Monique, BEDEL Pauline, BELHOMME Dominique, BELHOMME Jérôme, BONNISSANT Marie-Suzanne, CANOVILLE Laurent, CERVANTES Simon, CHARDOT Mélanie, COQUOIN Séverine, CRANOIS Louis, DALMONT Hubert, DAMOURETTE Etienne, DELACOUR Thérèse, DESBOIS Noémie, DIGARD Antoine, DUBOST Hubert, DUBOST Nathalie, FLAMBART Corinne, FLEURY Jean-Marie, FRIGOUT Jean-Marc, GASNIER Philippe GAUMAIN Mathieu, GROF Béatrice, HAMELIN Magali, JOURDAIN Patrick, JUMELIN Pascale, LAGALLE Marie-Laure, LAPPREND Marie, LARGERIE Anne, LAVENU Patrick, LECOSTEY Jean, LEDAUPHIN Nathalie, LEFRETEUR Emmanuel, LELONG Nadine, LELONG Sébastien (arrivé à 20h08), LESEIGNEUR-COURVAL Thérèse, LETOURNEUR Bruno, LUPO Antoine, MAHIER Manuela, MERCIER Philippe, MONHUREL Pascal, NOEL Nelly, PELLERIN Éric, PERROTTE Thomas, RENOUF Jean-Luc, ROUCAN Robert, SANSON Noël (départ à 20h42), TARDIF Pierre, TOLLEMER Pierre.

EXCUSES : ALMIN Corinne, COLLET Christian, DA CRUZ-LEGELEUX Yann, FRACHET Nadine, LACOUR Arnaud, LECOSTEY Fabrice, LEMONNIER Caroline, LERENDU Patrick, SANSON Fabienne, SEBIRE Marine, TESTELIN Sébastien.

PROCURATIONS :

Madame ALLENO Gwladys a donné procuration à madame LAPPREND Marie.

Madame CHARLES Véronique a donné procuration à madame BEAUMONT Monique.

Monsieur GOACHET Joseph a donné procuration à madame JUMELIN Pascale.

Madame GUILLEMETTE Nathalie a donné procuration à monsieur GASNIER Philippe.

Monsieur LELONG Sébastien a donné procuration à madame LELONG Nadine (jusqu'à 20h08).

Madame MESNIL Flavie a donné procuration à monsieur FRIGOUT Jean-Marc.

Madame NICOLLE Stéphanie a donné procuration à madame LEDAUPHIN Nathalie.

Madame ROCQUET-JACQUET a donné procuration à monsieur LELONG Sébastien (à partir de 20h08).

Monsieur SANSON Noël a donné procuration à madame BONNISSANT Marie-Suzanne (à partir de 20h42).

Monsieur TRAVERT Laurent a donné procuration à monsieur RENOUF Jean-Luc.

Madame BEDEL Pauline a été élue secrétaire de séance.

Madame MAHIER ouvre la séance à 18h20 et constate que le quorum est atteint.



Décisions prise dans le cadre de la délégation de pouvoir du conseil au maire

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération du conseil de la commune de La Hague du 10 juillet 2020 lui accordant la délégation sous les formes prévues à l'article précité, madame le maire rend compte des décisions prises sur le fondement de cette délibération.

Dont acte.



Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Madame le maire demande à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la séance du 7 mars 2023.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal par 56 voix pour.



89DL2023-001 Dérogation au repos dominical pour l'entreprise VULCAIN

Par 56 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Accéder à la demande de dérogation au repos dominical de l'entreprise VULCAIN pour la période allant du 1^{er} avril 2023 au 30 septembre 2023 inclus.



94DL2023-001 Motion sur le champ médico-social

Par 56 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Adopter cette motion :
 - Afin d'alerter les pouvoirs publics sur l'évolution préoccupante des conditions de financement de l'EHPAD Roland RICORDEAU, et des structures médico-sociales de La Hague concernées.
 - Afin qu'elle soit transmise pour interpellation des pouvoirs publics, afin de contribuer à faire entendre et relayer cette urgence à adopter une vraie réforme du Grand âge.



711DL2023-003 Comptes de gestion 2022

Par 50 voix pour et 6 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver les comptes de gestion du budget principal de la commune de La Hague de l'exercice 2022 présentés par le trésorier et dont les écritures sont conformes à celles des comptes administratifs.

Par 50 voix pour et 6 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le compte de gestion du budget annexe campings de La Hague de l'exercice 2022.

Par 45 voix pour et 11 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le compte de gestion du budget annexe boutiques des équipements culturels de l'exercice 2022.

Par 45 voix pour, 10 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le compte de gestion du budget annexe Maison Médicale de l'exercice 2022.

Par 43 voix pour, 4 voix contre et 9 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le compte de gestion du budget annexe Gîtes de La Hague de l'exercice 2022.

Par 46 voix pour et 10 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le compte de gestion du budget annexe Lotissement Les Aubépines de l'exercice 2022.

↳ **Election du président de séance**

Madame MAHIER propose d'élire un président de séance pour le vote du compte administratif :

- 45 voix pour M. BELHOMME Jérôme
- 2 voix pour Mme BONNISSANT Marie-Suzanne
- 2 abstentions
- 6 élus ne prennent pas part au vote

Monsieur BELHOMME Jérôme est désigné pour présider la séance pendant le vote du compte administratif.

Mme MAHIER quitte la séance à 19h15.

↳ **711DL2023-004 Comptes administratifs 2022 et affectation des résultats**

M. GASNIER fait part d'un erratum :

Sur la délibération d'affectation des résultats 2022 du budget principal qui a été transmis aux membres du conseil, Il a été déduit par erreur les restes à réaliser de la section de fonctionnement pour 170 951.19€

Avant correction

Section de fonctionnement : 28 273 256.69€ au chapitre 002 excédent de fonctionnement reporté

Après correction

Section de fonctionnement : 28 444 207.88€ au chapitre 002 excédent de fonctionnement reporté

Par 42 voix pour et 13 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le compte administratif 2022 du budget principal.

Par 42 voix pour, 1 voix contre et 12 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le compte administratif 2022 du budget annexe campings de La Hague.

Par 41 voix pour, 13 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le compte administratif 2022 du budget annexe boutiques des équipements culturels.

Par 42 voix pour, 2 voix contre et 11 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le compte administratif 2022 du budget annexe Gîtes de La Hague,

Par 44 voix pour, 10 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le compte administratif 2022 du budget annexe Maison Médicale.

Par 44 voix pour, 10 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le compte administratif 2022 du budget annexe Lotissement les Aubépines.

↳ **711DL2023-005** **Budgets primitifs 2023**

Par 43 voix pour, 1 voix contre, 10 abstentions et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le vote du budget primitif 2023 du budget principal.

M. LELONG arrive à 20h08.

Par 44 voix pour, 5 voix contre et 8 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le budget primitif 2023 du budget annexe campings de La Hague.

Par 44 voix pour, 12 voix contre et 1 abstention, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le budget primitif 2023 du budget annexe boutiques des équipements.

Par 45 voix pour, 6 voix contre, 5 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le budget primitif 2023 du budget annexe Maison Médicale.

Par 44 voix pour, 12 voix contre et 1 abstention, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le budget primitif 2023 du budget annexe Gîtes de La Hague.

Par 45 voix pour, 6 voix contre, 5 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le budget primitif 2023 du budget annexe Lotissement Les Aubépines.

↪ **72DL2023-002** **Fixation des taux de contributions directes locales pour 2023**

Par 47 voix pour, 8 abstentions et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Fixer ainsi les taux d'imposition pour l'exercice 2023 :
 - Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,70 %
 - Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 12,04 %
 - Taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés : 9.80 %

↪ **75DL2023-006** **Budget principal – Subvention au Centre Communal d'Action Sociale et convention**

Par 56 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire, ou son représentant, à signer la convention avec le Centre Communal d'Action Sociale.
- Autoriser madame le maire à procéder au versement de la subvention nécessaire à l'équilibre du budget de l'action sociale.



75DL2023-007

Versement de subventions aux associations du territoire

Par 55 voix pour et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Attribuer, au regard des dossiers qui ont été présentés, une subvention aux associations partenaires suivantes, dans le cadre du dispositif coupons loisirs 2022-2023 :

SUBVENTIONS COUPONS LOISIRS 2022-2023		
Bénéficiaires : Enfants de 6 à 18 ans résidant sur le territoire et bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire de la CAF ou de la MSA.		
Montant de l'aide : 25 % du coût de l'inscription plafonné à 50,00 €		
Dispositif limité pour une adhésion à une association du territoire de La Hague. Dérogation si l'activité recherchée par le bénéficiaire ne dispose d'aucune offre sur le territoire.		
Association	Nombre d'enfants	Montant attribué
ASSUN BASKET	5	102,50 €
ASSUN TENNIS	1	42,50 €
JUDO CLUB DE LA HAGUE	11	365,75 €
TOTAL	17	510,75 €

- Inscrire les dépenses au budget de l'exercice 2023, sur l'imputation appropriée.
- Habilitier madame le maire à intervenir à la signature des conventions et tous actes correspondants, le cas échéant.



84DL2023-002

Autorisation de programme (ADJ-1)
Création d'une aire de jeux collectifs sur une des communes déléguées de la commune de La Hague

Par 57 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver l'autorisation de programme n° 1244, relative à création d'une aire de jeux collectifs sur la commune de la Hague, au montant de **60 000 € TTC**.
- Inscrire ces dépenses au budget 2023.
- Autoriser madame le maire à déposer toutes les autorisations administratives nécessaires à la réalisation des travaux, et à signer tous actes correspondants.

↪ **84DL2023-003** **Autorisation de programme (ADJ-2)**
Création d'une aire de jeux collectifs sur une des communes
délégées de la commune de La Hague

Par 57 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver l'autorisation de programme n° 1245, relative à création d'une aire de jeux collectifs sur la commune de la Hague, au montant de **60 000 € TTC**.
- Inscrire ces dépenses au budget 2023.
- Autoriser madame le maire à déposer toutes les autorisations administratives nécessaires à la réalisation des travaux, et à signer tous actes correspondants.

↪ **84DL2023-004** **Autorisation de programme**
Réhabilitation de l'éclairage des courts de tennis sur la
commune déléguée d'Urville-Nacqueville

Par 57 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver l'autorisation de programme n°1246, relative au remplacement de l'éclairage des courts de tennis d'Urville Nacqueville, au montant de **30 000 € TTC**.
- Les dépenses relatives à cette opération seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2023.
- Autoriser madame le maire à déposer toutes les autorisations administratives nécessaires à la réalisation des travaux, et à solliciter toutes subventions utiles et nécessaires.

↪ **710DL2023-007** **Autorisation de programme**
Mise aux normes accessibilité des établissements recevant du
public (ERP) – tranche 2

Par 55 voix pour et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver l'autorisation de programme relative à la mise aux normes accessibilité des ERP de la tranche 2 pour un montant de **1 500 000 € TTC**.
- Les dépenses relatives à cette opération seront imputées à l'article 2313 du programme n° 1243.
- Autoriser madame le maire à déposer toutes les autorisations nécessaires.
- Autoriser madame le maire à solliciter les subventions correspondantes.
- Autoriser madame le maire à signer tout acte s'y afférent.

↵ **710DL2023-008** **Autorisation de programme**
Aménagement des relais de proximité – études

Par 45 voix pour, 2 voix contre, 9 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote et, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver l'autorisation de programme pour le démarrage des études en vue de l'aménagement des ateliers techniques pour un montant de **90 000 € TTC**.
- Les dépenses relatives à cette opération seront imputées sur le programme n° 1241.
- Autoriser madame le maire à déposer toutes les autorisations nécessaires.
- Autoriser madame le maire à solliciter les subventions correspondantes.
- Autoriser madame le maire à signer tout acte s'y afférent.

↵ **710DL2023-009** **Autorisation de programme**
Travaux de maintien en condition des bâtiments 2023

Par 57 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver l'autorisation de programme relative aux travaux de maintien en condition des bâtiments de la commune de La Hague pour l'année 2023 pour un montant de **500 000 € TTC**.
- Les dépenses relatives à cette opération seront imputées sur le programme n° 1242.
- Autoriser madame le maire à déposer toutes les autorisations nécessaires à la réalisation des travaux.
- Autoriser madame le maire à solliciter les subventions correspondantes.
- Autoriser madame le maire à signer tout acte s'y afférent.

↵ **710DL2023-010** **Renouvellement du matériel technique de la commune de La Hague**

Par 56 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le renouvellement de l'approvisionnement technique pour l'année 2023 pour un montant de **298 700 € TTC**.
- Les dépenses relatives à cette opération seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2023.

- Autoriser madame le maire à déposer toutes les autorisations nécessaires et de solliciter toute subvention en conséquence.
- Autoriser madame le maire à signer toutes les actes relatifs au règlement des dépenses.

↪ **710DL2023-011** **Renouvellement du parc matériel et véhicule 2023**

Par 49 voix pour, 7 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote et, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le renouvellement du parc matériel et véhicules 2023 de la commune de La Hague pour un montant de 619 256 € TTC.
- Les dépenses relatives à cette opération seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2023.
- Madame le maire est autorisée à déposer toutes les autorisations administratives nécessaires à l'acquisition du matériel et des véhicules, et de solliciter toute subvention en conséquence.
- Madame le maire est autorisée à signer tout acte s'y afférent.

↪ **75DL2023-008** **Versement de subventions aux associations jeunesse périscolaire 2021-2022 et jeunesse 2022**

Par 48 voix pour et 9 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Prévoir le versement, dans la limite du 20 % provisionné, en intégrant la régularisation des mises à disposition, ou la restitution des soldes des subventions périscolaires 2021-2022
- Prévoir le versement, dans la limite du 20 % provisionné, ou la restitution des soldes des subventions jeunesse 2022.
- Autoriser le maire à signer les conventions, et tout document y afférent, pour le périscolaire 2021-2022 et la jeunesse 2022 avec les 6 associations jeunesse.

↪ **75DL2023-009** **Versement de subventions aux associations jeunesse – Avance trésorerie – jeunesse 2023**

Par 50 voix pour et 7 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Prévoir le versement de l'avance de trésorerie de la jeunesse 2023.
- Autoriser le maire à signer les conventions et tout document y afférent, pour la jeunesse 2023 avec les 6 associations jeunesse.

↪ **84DL2023-005** **Augmentation de programme**
Pôle enfance, familles et animation de la vie communale

Par 50 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver l'augmentation de programme relative à la construction du pôle enfance, famille et animation de la vie communale pour un montant de **1 721 630 € TTC**, portant la nouvelle autorisation de programme à 6 660 630 € TTC.
- Les dépenses relatives à cette opération seront imputées à l'article 2313 du programme n° 1178.
- Autoriser madame le maire à déposer toutes les autorisations nécessaires.
- Autoriser madame le maire à solliciter les subventions correspondantes.
- Autoriser madame le maire à signer tout acte s'y afférent.

↪ **41DL2023-005** **Modification du tableau des effectifs budgétaires**

Par 57 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Créer les postes permanents et non permanents proposés dans la présente délibération.
- Supprimer les postes comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- Autoriser madame le maire à signer les éventuels contrats ou avenant en découlant.
- Adopter le tableau des emplois ainsi proposé.
- Les dépenses afférentes seront prévues au chapitre 12 du budget.

↪ **75DL2023-010** **Subvention à l'amicale territoriale de La Hague (ATH) 2023**

Par 57 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Adopter les dispositions susvisées.
- Inscrire les dépenses au budget de l'exercice 2023.

↪ **88DL2023-001** **Modalités de soutien à la recherche dans le cadre du Géoparc de La Hague**

Par 43 voix pour, 11 voix contre, 2 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote et, le conseil municipal a délibéré pour :

- Accepter les modalités de soutien à la recherche présentées.
- Autoriser madame le maire à intervenir à la signature de tous les documents relatifs à la recherche dans le cadre du Géoparc de La Hague.

↪ **89DL2023-004** **Programmation festival La Rue Bucolique 2023**

Par 55 voix pour et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver la programmation de la 17^e édition du Festival La Rue Bucolique 2023 et ses modalités de mises en œuvre précitées.
- Inscrire les dépenses relatives à cette manifestation au budget 2023.
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de cette programmation.

↪ **14DL2023-007** **Convention pluriannuelle de service d'aide à l'archivage Commune de La Hague, Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de La Manche**

Par 56 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Confier la gestion des archives à la mission archives du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de La Manche, selon les modalités précitées.
- Autoriser madame le maire à signer la convention, jointe en annexe à la présente délibération, et tous les documents y afférents.
- Inscrire les crédits nécessaires au budget principal.

↪ **712DL2023-003** **Remise de loyers – 295 rue de Basan Commune déléguée de Tonneville**

Par 57 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder à une remise de loyers d'un montant de 558,76 € correspondant à l'inutilisation de la pièce de son habitation durant 8 mois,
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération.

↪ **14DL2023-008** **Buvette de la Falaise**
Convention avec le Conservatoire du Littoral

Par 57 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- De procéder à la signature de la convention avec le Conservatoire du Littoral pour une durée de 5 ans.
- De donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération.

↪ **14DL2023-009** **Exploitation de la Buvette de la Falaise**

Par 57 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder à la désignation de l'occupant de la Buvette de la Falaise comme suite à la commission d'attribution du 3 avril 2023 : Mme KILICHOWSKI Déborah,
- Procéder à la signature de la « Convention d'exploitation de la Buvette de la Falaise – Nez de Jobourg – Commune déléguée de JOBOURG – 50 440 LA HAGUE » qui reprend l'ensemble des dispositions et conditions d'exploitation pour une durée n'excédant pas 60 mois,
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tout document y afférent.

↪ **14DL2023-010** **Convention antenne relais**
Château d'eau Les Hauts Pestils
Commune déléguée de Beaumont-Hague

Par 56 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder à la signature de la convention avec INFRACOS pour une durée de 2 ans, renouvelable 1 an en fonction des travaux à réaliser à court terme sur l'immeuble.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et de toutes pièces y afférents.
- Fixer la redevance annuelle dans les conditions précitées.



32DL2023-003

Cession parcelle AI 6
Commune déléguée de Beaumont-Hague

Par 53 voix pour, 3 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote et, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder à la cession de cette parcelle d'une superficie de 646 m² au prix de 10 €/m² à la SCI LEGRAND. Les frais notariés, de transfert et de bornage seront à la charge de l'acquéreur.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et tout document y afférent.



88DL2023-002

Obligation Réelle Environnementale (ORE) bois de
Beaumont-Hague

Par 45 voix pour, 10 abstentions et 2 conseillers ne prenant pas part au vote et, le conseil municipal a délibéré pour :

- Donner un avis favorable à la signature de l'Obligation Réelle Environnementale entre le Conservatoire du Littoral et M. JACQUET, propriétaire du bis de Beaumont à Beaumont-Hague.

Madame MAHIER lève la séance à 22h.

Le maire.



Manuela MAHIER

